

Nantes: enquête ouverte après le décès d'un étudiant en médecine vacciné avec AstraZeneca

L'Agence nationale de la sécurité du médicament a été informée de ce décès qui «fait l'objet d'une investigation clinique». Pour le moment, «aucun élément ne permet de conclure en faveur du rôle du vaccin».

Par Le Figaro

Publié hier à 22:04,

Mis à jour hier à 22:05



Un étudiant de 24 ans a été retrouvé mort dans son appartement, dix jours après sa vaccination avec AstraZeneca.

PEDRO NUNES / REUTERS

Un étudiant en médecine de 24 ans a été retrouvé mort jeudi 18 mars, à Nantes, à révéler *Ouest-France* lundi. Selon les informations du quotidien régional, le jeune homme, originaire de La Turballe (Loire-Atlantique), aurait été vacciné à *AstraZeneca* le 8 mars. Le parquet de Nantes a ouvert une enquête en recherche des causes de la mort et ordonné également une autopsie, toujours selon les informations du journal.

À découvrir

→ Test, isolement : la marche à suivre en cas de suspicion de Covid-19

Anthony R., élève en sixième année de médecine, aurait été retrouvé mort dans son appartement verrouillé de l'intérieur par les pompiers alertés par la famille du jeune homme, qui s'inquiétait de son silence. Selon *Ouest-France*, un document indiquant que l'interne au CHU a été vacciné le 8 mars à l'AstraZeneca, aurait été retrouvé sur place par les forces de l'ordre. Une source proche du dossier, citée par le journal, a précisé que le rapport d'autopsie évoquerait *«une hémorragie interne causée par une thrombose»*.

«Investigation clinique»

Quant à la famille du jeune homme, interrogée par *Ouest-France*, elle *«se pose des questions autour du vaccin»*. *«C'est inévitable, a témoigné son frère. Parce que mon frère, au-delà d'être quelqu'un de brillant, prenait soin de lui. Il faisait attention à ce qu'il mangeait, il faisait du sport. Surtout, il n'avait aucun antécédent médical, aucune maladie, rien. Il était en parfaite santé. Alors ce vaccin, c'est la seule branche à laquelle on peut se raccrocher pour comprendre ce qui s'est passé»*.

L'Agence nationale de la sécurité du médicament (ANSM), chargée de la surveillance des vaccins contre le Covid-19, a indiqué au quotidien régional que *«le cas est en cours d'investigation clinique»*. *«Nous avons été informés d'un cas de décès d'une personne de 24 ans plusieurs jours après une vaccination avec le vaccin AstraZeneca. À ce stade, aucun élément ne permet de conclure en faveur du rôle du vaccin. Ce cas de décès fait l'objet d'une investigation clinique approfondie par les Centres régionaux de pharmacovigilance (CRPV)»*, a également précisé l'ANSM sur son site internet.

Lors de son dernier rapport, l'ANSM a rapporté 4184 cas d'effets indésirables depuis le début de la vaccination avec AstraZeneca. L'agence a, par ailleurs, relevé *«13 cas d'événements thromboemboliques (pour plus de 1.041.000 injections)»*. Lors de son rapport rendu le 18 mars, après la suspension du vaccin par une quinzaine de pays européens, l'Agence européenne du médicament, avait conclu que le vaccin n'était pas associé à une augmentation du risque global de caillots sanguins. L'utilisation d'AstraZeneca a donc pu reprendre dans de nombreux pays européens même si elle est désormais autorisée, en France, pour les personnes de plus de 55 ans seulement.